

## L'édito



Julien LESTANGT

Je m'appelle Julien Lestangt, j'ai 40 ans et j'habite sur la commune depuis 2014.

En novembre 2021 le Conseil Municipal m'a fait confiance en m'élisant troisième adjoint en charge de l'enfance et la jeunesse.

Mon ambition ainsi que celle de la municipalité est de placer les familles au cœur de nos préoccupations.

Aider nos enfants à grandir et à s'épanouir dans les meilleures conditions est notre priorité.

Agir pour la jeunesse, c'est investir dans les écoles ainsi que dans une offre d'animations périscolaires de qualité.

La rénovation de l'école élémentaire participe fortement à cet objectif. Vous trouverez, à la fin de cette édition des Actus, les grandes lignes de ce projet.

Et puisqu'il n'est jamais trop tard, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année scolaire 2022-2023.

## Les actualités

### Quelques exemples de travaux effectués depuis le printemps

#### Remplacement de l'abri de bus place du tilleul à Lignat

Fourniture et pose financées par la région. Travaux effectués par le SIVOM.



#### Réfection du trottoir au-dessus du parking de la mairie

Travaux réalisés par le SIVOM pour un montant de 2 400 €.



#### Pose d'une conduite d'eau pluviale sur la route de Billom à Lignat

Extension du réseau existant. Remblais avec de la terre végétale et ajout d'un caniveau. Travaux effectués par le SIVOM pour un montant de 3 800 €.

#### Création d'un réseau d'évacuation d'eau pluviale rue de la Roquette à Saint Georges

Objectif : maîtriser au mieux les écoulements d'eau et éviter des dommages pour les constructions avoisinantes. Travaux conformes à l'étude hydrologique réalisée par l'entreprise SECAE.

Coût : 70 200 € financés à 50 % par une subvention d'état (DETR). Réalisation : entreprise Delavet TP.

En parallèle : enfouissement des réseaux existants (basse tension, éclairage public) et réalisation d'une conduite d'eau (busage du fossé route de la Roche Noire).

Premier semestre 2023 : pose des candélabres (cofinancés à 50 % par le Territoire d'Énergie 63) et réalisation des revêtements de voiries et trottoirs.



#### Reprise des réseaux d'eau pluviale, chemin du stade / D118 à Lignat :

Objectif : sécuriser et protéger les habitations des inondations.

Première tranche de travaux (réalisée en fin d'été 2022) : pose d'une nouvelle canalisation de fort diamètre (600 mm) pour remplacer le réseau existant en très mauvais état.

Coût : 62 600 € financés à 50 % par une subvention d'état (DETR).

Suite des travaux : aménagements en amont de la zone (création de fossés, plantation de haies, ...).

Bassin d'orage : étude de sol et dossier de déclaration loi sur l'eau en cours.

Projet complémentaire : plantation d'une haie le long du chemin remontant vers le cimetière, en collaboration avec la fédération de chasse.



## Une naissance, un arbre

Pour accueillir chaque nouveau petit saint georgeois et adresser ses félicitations aux familles, l'équipe municipale souhaite offrir un arbre à l'occasion de chaque naissance.

« Comme l'enfant, l'arbre, au fil des ans, pousse et grandit. Il va croître en hauteur, en vigueur et en solidité. Comme l'arbre, l'amour prend racine lentement mais sûrement, s'arrimant fermement à l'élément qui le nourrit et qu'il enrichit en retour. L'arbre nous ressemble beaucoup : plus le terrain dans lequel il pousse est riche et généreux, plus il donnera en retour, purifiant le sol, l'air et l'eau. »

(source ecotreee.green)

Cela concerne les enfants nés après le 1er janvier 2020, année d'élection de l'actuel conseil municipal. Un courrier a été envoyé aux familles.

Une cérémonie se tiendra tous les ans. La crise sanitaire n'ayant pas permis d'organiser cet événement l'année dernière, un arbre sera offert le samedi 19 novembre, pour les enfants nés en 2020 et 2021.



## Fibre Ceyssat



Les travaux de déploiement de la fibre pour le village de Ceyssat et l'école, mission de la Région Auvergne Rhône-Alpes, sont en cours (pose des gaines).

La date de mise en service ne nous a pas encore été communiquée.

## Baisse du prix du M3 d'eau

Cet abaissement fait suite au transfert de la délégation de gestion de l'eau potable du SIVOM de l'Albaret au Syndicat Mixte de l'eau (SME) et à la signature par le SME d'un avenant avec l'entreprise SUEZ.

En 2022, la part abonnement a déjà connu une baisse de plus de 20%.

Au 1er janvier 2023, c'est le prix du M3 qui sera abaissé de 20%, le montant de l'abonnement restera quant à lui inchangé.

Cela représente une économie de plus de 80 €/an pour une consommation annuelle de 120m3.

Nous sommes toujours, à ce jour, en situation d'alerte préfectorale concernant les besoins et l'utilisation de l'eau potable sur notre territoire, nous comptons sur le civisme de tous pour économiser cette ressource vitale.



# En bref

## Fin de Panneau Pocket

Dans les Actus du mois de juin, nous vous avons proposé de répondre à un questionnaire en ligne sur l'application Panneau Pocket. Cette enquête nous permettait de vous proposer le meilleur service de communication possible, adapté à vos attentes, et de constater votre intérêt pour ce dispositif que nous aurions pu moduler selon vos remarques. Nous avons reçu seulement deux réponses (dont nous remercions les auteurs) Cela démontre d'une part un faible intérêt porté à cet outil de communication, d'autre part que les abonnés Panneau Pocket étaient également abonnés à notre page Facebook. Cette application, payante pour la municipalité, faisant, de ce fait, doublon avec Facebook, nous avons décidé de l'arrêter. Beaucoup d'informations sont toujours publiées sur Facebook et les plus importantes, concernant directement votre vie quotidienne, sont doublées sur le site de la mairie et dans les bulletins municipaux.

## Sachets de graines



250 sachets de graines toutes fleurs (type prairies fleuries), constitués et offerts par le SMVVA en collaboration avec l'ESAT des Cardamines à Veyre Monton, ont été reçus en mairie. Nous les avons répartis au hasard parmi les 600 bulletins municipaux ; peut-être en découvrirez un dans votre exemplaire. Semez quelques graines au pied de vos façades et de vos entrées pour participer à l'embellissement de nos villages et favoriser le développement de la petite faune sauvage. Vous pouvez aussi échanger, rassembler, récupérer des sachets auprès de vos voisins ; Quelques-uns sont aussi disponibles en mairie. Un petit fascicule explicatif est consultable sur le site et à l'accueil de la mairie.

## Oeuvres d'art



Projet porté par Mond'Arverne, « Regards sur mon territoire » est une exposition à ciel ouvert conçue par l'artiste Paule Kingleur. Dans son travail, l'artiste s'inspire des déchets délaissés, de la scène urbaine, de l'espace public comme espace ludique. Méaphore symbolique du « regard » porté sur nos lieux de vie, les yeux-mosaïques sont également des œuvres à part entière, qui mettent en valeur les éléments incontournables de notre territoire. Découvrez ces créations au fil de vos balades sur nos trois villages et sur d'autres communes de Mond'Arverne.

## Collecte nationale de la Banque Alimentaire Auvergne

Consciente des besoins d'aide alimentaire, la municipalité souhaite s'engager auprès de la Banque Alimentaire Auvergne en participant à sa collecte de fin d'année.

C'est pourquoi des cartons seront mis à votre disposition, à la mairie (aux horaires d'ouverture) et à l'école, **du 14 au 25 novembre 2022**.

Vous pourrez y déposer des produits secs à durée de conservation longue et à forte valeur nutritionnelle : plats et légumes cuisinés, conserves (poisson, viande, fruits, légumes), féculents (pâtes, riz, semoule, purée), céréales, café, sucre, confiture, biscuits sucrés ou encore huile.

Les denrées seront récupérées par la banque Alimentaire Auvergne, le lundi 28 novembre 2022

Merci par avance pour votre solidarité.

NB : l'huile est à déposer à la mairie en raison du risque de fuites.



## Convention SDJS

Deux agents communaux étant pompiers volontaires, la commune a signé une convention pour disponibilité opérationnelle et formation.



## Equipements hivernaux

Suite à la décision du Tribunal administratif relatif à l'arrêté préfectoral pris le 16 septembre 2021 concernant l'obligation d'équipements hivernaux dans le département, le Préfet du Puy-de-Dôme a pris un nouvel arrêté le 11 octobre 2022.

Un nouveau périmètre de communes a été défini. Saint Georges sur Allier n'est plus concerné par cette obligation.

Plus d'information : [www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr)

## PAV Saint Georges

Suite à des difficultés d'approvisionnement, le Point d'Apports Volontaires place de la halle à Saint Georges ne sera mis en place qu'en janvier 2023.

Le projet initial a un peu évolué car un bac à verre enterré et un bac fermenticible s'ajouteront aux colonnes à déchets recyclables et ménagers, également enterrées. L'ajout d'un bac à verre à la salle des fêtes est maintenu. La colonne à textile sera toujours déplacée au stade de Lignat et sera complétée d'un collecteur à carton et papier (services gratuits).

## Diminution des fréquences des collectes

Au 1er janvier 2023, en raison de l'amélioration des gestes de tri et de la réduction des déchets, le SBA a décidé de faire évoluer les jours et fréquences des collectes.

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, la collecte alternée sera mise en place sur la commune : une semaine le bac vert, la semaine suivante le bac jaune, le même jour de la semaine.

Un nouveau calendrier sera envoyé à votre domicile. Il sera également disponible sur le site internet de la commune et du SBA. Il sera aussi possible de changer la taille de votre bac, si nécessaire.

Pour s'adapter à cette nouvelle organisation, un bac fermenticible sera installé à la cantine et collectera les restes de repas. Il sera relevé par le SBA chaque semaine. Ces déchets seront alors transformés en biogaz ou en compost.

Pour les particuliers, cette baisse de fréquence posera peut-être parfois problème.

C'est pourquoi nous vous rappelons que les collecteurs en Point d'Apports Volontaires (bourgs de Lignat et de Saint Georges) sont accessibles à tous, grâce à votre carte de déchetterie (service payant).

De plus, deux services gratuits s'offrent à vous pour diminuer le volume de votre poubelle ménagère :

- Deux bacs fermenticibles au niveau des PAV pour les déchets organiques (restes de repas y compris viande, poisson et crustacés, essuie-tout, mouchoirs en papier, emballages biodégradables), accessible à tous grâce à la carte de déchetterie.

- Des composteurs communaux dans le bourg (vers l'église) et en haut de l'impasse du petit bois, à Saint Georges.

Pour ces deux services, des formulaires sont à remplir, téléchargeables sur le site de la commune. Vous pourrez ensuite récupérer les seaux biodéchets en mairie.

Toutes les informations sur les différents systèmes de traitements des déchets sont détaillées sur le site internet communal, onglet « Vie Pratique », « SBA ».

Si vous rencontrez des difficultés, nous vous invitons à vous rapprocher du SBA.



## Reconnaissance catastrophe naturelle

Pour information, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, effectuée par la mairie au titre du phénomène d'inondation par ruissèlement et coulée de boue associée survenu le 3 octobre 2021 chemin du Champ du Renard, a été rejetée par les services de Préfecture.



## Incivilités et dégradations en hausse sur la commune

C'est avec regret et inquiétude que nous constatons une hausse des incivilités et des dégradations depuis le début de l'année.

Les armoires des câbles internet ont été vandalisées à deux reprises provoquant des coupures internet chez les particuliers et le déplacement de techniciens.

Les machines à pain, service aux habitants, ont également été endommagées.

Nous constatons toujours des dépôts sauvages, gravats ou déchets, parfois même dans les rues.

L'arboretum a été lui aussi récemment victime de vandalismes. Les jeux pour enfants ont été abîmés, les rendant inutilisables, et des panneaux de la course d'orientation ont été dégradés...

La mairie a déposé plainte auprès de la gendarmerie qui circule régulièrement dans la commune.

Ces actes ont un coût pour la collectivité. C'est pourquoi la municipalité appelle les habitants à la plus grande vigilance.



## Grande enquête mobilité 2022-2023

Réalisée par le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en commun) de l'agglomération clermontoise, cette enquête consiste à réaliser le recensement détaillé des pratiques de mobilité des ménages d'un territoire donné. Notre commune étant incluse dans ce territoire, des sondages auront lieu, à ce titre, auprès de certains habitants soit par téléphone, soit en face à face à compter d'octobre 2022. C'est la société Alyce qui est chargée de cette enquête.



## Balade du Journal

La municipalité de La Roche Noire s'est engagée pour organiser une « Balade du Journal La Montagne » qui aura lieu le **dimanche 15 octobre 2023**.

Cette marche empruntant les chemins saint georgois, nous sommes indirectement concernés.

Cet événement demande une importante mobilisation matérielle et humaine. En solidarité, et profitant de l'occasion pour faire connaître notre commune, nous leur avons proposé un peu d'aide, notamment un appel à bénévoles. C'est pourquoi, si vous le souhaitez, vous pouvez vous porter volontaires pour tenir un « poste » lors de cette manifestation.

Pour cela, vous pouvez envoyer un mail à la mairie de La Roche Noire : [secretariat@mairie-larochenoire.fr](mailto:secretariat@mairie-larochenoire.fr)

## Permanence de la mutuelle de village Précocia

**Lundi 21 novembre de 14h à 16h30** à la salle bleue.

Pour établir un comparatif, munissez-vous de votre garantie santé actuelle.

Pour une adhésion, apportez votre attestation de droit à l'assurance maladie obligatoire, votre RIB et un justificatif de domicile.

Plus d'information : [www.mutuelle-precocia.fr](http://www.mutuelle-precocia.fr)



## Concours de Belote

Le concours de belote organisé par la Saint Georgeoise aura lieu le **dimanche 4 décembre 2022** à la salle des fêtes.

Renseignements : Christian Bost au 06 81 60 95 84



## La parole à l'opposition

Aucun article ne nous a été communiqué

## Truffade du Comité

vLe Comité des Fêtes organise sa soirée "Truffade" le **samedi 26 novembre à 19h30** à la salle des fêtes.

- Menu à 19 € (9€ pour les -12ans) Possibilité de menu sans fromage

- Tombola

Réservation obligatoire (places limitées) avec le bulletin d'inscription à venir dans vos boîtes aux lettres.

Renseignements au 06 73 84 19 11



## Rencards Nomades

**Mercredi 7 décembre de 9h30 à 12h** à la médiathèque de Saint Georges.

Art Journal : création de son journal à l'aide d'encre, peintures, collages, ...

A partir de 8 ans. Gratuit. Sur réservation.



# Rentrée scolaire 2022

Bien que sous le spectre d'une huitième vague, la rentrée scolaire a été plus conviviale et aisée que les deux années précédentes grâce à l'absence de protocole sanitaire.

A ce jour, aucune mesure sanitaire exceptionnelle n'est mise en place.

Cette année, le groupe scolaire comporte sept classes décomposées comme-suit :

Deux classes de PS /MS, une classe de GS/CE1, une classe de CP, une classe de CE1/CE2, une classe de CE2/ CM1, une classe de CM1/ CM2.

Le temps périscolaire (cantine et garderie) est toujours géré par la commune, tandis que la communauté de commune se charge du temps extra-scolaire (mercredi et vacances). C'est en majorité le même personnel qui est employé sur ces deux structures. La direction est en revanche différente.

- Direction Périscolaire (Garderie /Cantine) : Mme Margot BARRAT : 04.73. 68.87.54

- Direction Extrascolaire (vacances et mercredis) M. Renaud JOLY : 07.54.36.34.93

## CANTINE



Le service de restauration répond à un réel besoin des familles et concerne de plus en plus d'enfants. Malgré des locaux récents, la hausse permanente des inscriptions nous a contraint à instaurer plusieurs services.

Malgré tout, ce service arrive parfois à saturation.

Nous incitons les parents qui le peuvent à privilégier les inscriptions sur les jours les moins demandés, à savoir les lundis et les vendredis. L'objectif étant que le repas reste un temps calme et agréable pour les enfants.

Suite au retour du questionnaire de 2021, un travail a été mené avec le prestataire de cantine pour améliorer la qualité gustative et les quantités des repas.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie.

## Nouveaux tarifs :

Afin de couvrir une partie de l'augmentation des charges de restauration (coûts des fournisseurs et de l'énergie), l'équipe municipale a voté une modification de la grille tarifaire pour les repas de cantine.

Pour une répartition plus juste, l'ancienne tranche d'imposition 1 200 à 1 699 a été divisée en deux tranches : 1 200 à 1449 et 1450 à 1699.

Le tarif de la première tranche a été revu à la baisse. Celui de la tranche suivante n'a pas été augmenté et les catégories suivantes ont subi une augmentation progressive.

Tarifs 2022 avec Tranches 2022		comparatif 2021	
0 à 499	3,75 €	-15 cts	-3,8%
500 à 749	3,90 €	idem 2021	0,0%
750 à 999	4,20 €	+ 5 cts	1,2%
1 000 à 1 199	4,30 €	+ 15 cts	3,6%
1 200 à 1 349	4,30 €	+ 5 cts	1,2%
1 350 à 1 699	4,45 €	+ 20 cts	4,7%
1700 à 2 499	4,70 €	+ 25 cts	5,6%
2 500	4,90 €	+ 45 cts	10,1%

**Portail famille :** pour les inscriptions et paiements en ligne.

Les paiements peuvent être réalisés en ligne ainsi qu'en mairie par chèque, CESU ou numéraire.

### Rappel du règlement :

Les repas de cantine sont à réserver ou à annuler au plus tard le lundi à 12h pour la semaine suivante.

Il est possible d'annuler un repas après ce délai sur justificatif médical. Il ne sera alors pas facturé.

Si votre enfant mange à la cantine alors que son repas n'a pas été réservé, le tarif forfaitaire de 7€ sera appliqué.



### GARDERIE

La garderie fonctionne de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (horaires les plus sollicités lors de notre enquête menée 2021).

Les tarifs, calculés selon le coefficient familial, n'ont pas changé. La tarification se fait à la ½ heure. Une inscription préalable n'est pas nécessaire.

Cette année, les retards répétés (arrivée après 18h30 plus de trois fois) seront sanctionnés par une tarification spécifique de 5€ les 10 min.

### SPORT A L'ECOLE



Depuis de nombreuses années, la municipalité a choisi d'employer un intervenant extérieur pour encadrer les cours de sport à l'école primaire.

Depuis 10 ans, c'est M. Laurent Navarro qui assurait ces séances. Il prendra sa retraite en décembre 2022. Apprécié de tous, nous le remercions pour toutes ces années passées à l'école de Saint Georges.

Plusieurs hypothèses sont à l'étude pour le remplacer :

- l'emploi d'un intervenant issu d'un organisme sportif multi-activités permettrait de bénéficier d'équipements plus diversifiés et d'assurer, ainsi, un enseignement plus complet et récréatif.

- la mutualisation du contrat d'un éducateur sportif avec les communes voisines rendrait ce poste plus attractif (contrat avec peu d'heures sur chaque commune).

Nous informerons les enseignantes et les parents d'élèves du choix qui sera retenu.

### CAPTEURS DE CO2

Financés à 100 % par l'Etat, ils ont été installés à l'école dans chaque classe. Ils mesurent le niveau de CO2 et permettent de déterminer la fréquence et la durée d'aération nécessaire au renouvellement de l'air.

### TRANSPORT



Géré par la Région, les lignes de bus sont assurées par la société Fontanon. Elles desservent les établissements scolaires du secteur (groupe scolaire communal, collège La Ribeyre, lycée Descartes). Une ligne dessert également la gare routière de Clermont Ferrand.

Les horaires sont affichés dans les abris bus et publiés sur le site internet communal.

Peut-être ne le savez-vous pas mais tous les habitants peuvent utiliser les lignes publiques de bus, si des places restent disponibles. La priorité étant donnée aux scolaires. Le transport en direction/retour de Clermont Ferrand est peu fréquenté, vous y trouverez facilement des places. Pour prendre le bus, il faut présenter au chauffeur un ticket acheté en amont à l'accueil Fontanon (2 Rue de l'Industrie, 63800 Cournon-d'Auvergne). Il coûte 3€.

Attention, ces lignes ne circulent ni les mercredis et samedis après-midi, ni les dimanches, ni pendant les vacances scolaires.

Une ligne de bus privée dessert également l'établissement Notre Dame de Billom.

### PROJET ECOLE

Un des projets les plus importants du mandat communal 2020-2026 est la rénovation de l'école élémentaire.

Obsolète en termes de performances énergétiques, inadaptée aux effectifs et aux méthodes pédagogiques actuels, le bâtiment va subir une transformation totale en 2023 et 2024. L'Algeco sera notamment remplacé par une vraie classe en dur et l'ensemble de la disposition intérieure sera revu.

Ces travaux se feront par phases du fait de l'utilisation des locaux.

L'avis des enseignants et du personnel scolaires, utilisateurs directs des locaux, a été sollicité.

